

MONUMENTS

DE

HISTORIQUES

LA RÉUNION



MONUMENT  
HISTORIQUE

HC ÉDITIONS  
HERVÉ  
CHOPIN

FONDATION  
CLÉMENT



**MONUMENTS**  
**HISTORIQUES**  
**DE**  
**LA RÉUNION**

## BIOGRAPHIES DES AUTEURS

**Carine Durand (C.D.)** est docteur en histoire de l'art médiéval. Elle est successivement professeure-conférencière en histoire-géographie, amateur de l'architecture et du patrimoine de la Ville d'art et d'histoire de Perpignan, conservateur du patrimoine à la DRAC d'Occitanie et conservateur régional des Monuments historiques à la DAC de La Réunion.

**Céline Prévost (C.P.)** est chargée d'études documentaires à la DAC de La Réunion, responsable du centre de documentation et chargée de la protection des Monuments historiques, ainsi que des labels « Jardin remarquable » et « Architecture contemporaine remarquable ». Elle exerce également la mission de conservatrice déléguée de « antiquités et objets d'art ».

**Christine Véron-Hillemont (C.V.-H.)** est attachée de conservation du patrimoine. Elle est successivement responsable des archives historiques au x<sup>ix</sup><sup>e</sup> Archives de Saint, de la communication-valorisation aux Archives des Landes, des publications au MUOC-Musée de l'Oise et adjointe au conservateur régional des Monuments historiques à la DAC de La Réunion.

**Élodie Polidroni (E.P.)** est d'abord technicienne d'art au château royal et impérial de Compiègne puis à Sèvres manufacture et muséum nationaux. Elle est technicienne des services culturels et des bâtiments de France, en charge du suivi des travaux et du contrôle scientifique et technique sur les Monuments historiques à la DAC de La Réunion.

**Jonathan Vidal (J.V.)** est ancien élève de l'École du Louvre et docteur en archéologie. Il est ingénieur d'études adjoint au Service régional de l'Archéologie à la DAC de La Réunion. Spécialiste d'archéologie militaire, il a dirigé de nombreuses opérations de recherches sur les fortifications d'époque coloniale en outre-mer.

**Thierry Cornic (T.C.)** est archéologue, responsable d'opération (Afan puis Inrap) depuis 1996. Il est spécialiste des périodes médiévales, modernes et contemporaines, directeur adjoint scientifique COM 2011-2016 et récemment associé Inrap depuis 2016.

**Anne Chaplin** est photographe. Après des études d'arts graphiques à l'Académie Charpentier à Paris, elle s'installe dès 1993 comme photographe et graphiste indépendante. Après vingt ans de vie en Martinique, elle partage son temps entre les Antilles et la métropole. Son travail s'articule autour du patrimoine qu'il soit bâti, naturel ou artistique.

**La Direction des Affaires culturelles de La Réunion** est un service déconcentré du ministère de la Culture.

La DAC est chargée de conduire, sous l'autorité du préfet de région, la politique culturelle de l'État sur son territoire.

Au sein de la DAC, La Conservation régionale de monuments historiques (CRMH) joue un rôle essentiel pour la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine mobilier et immobilier.

### Fondation Clément

Fondation d'entreprise de GSH, la Fondation Clément mène des actions de mécénat en faveur d'arts et du patrimoine culturel dans la Caraïbe. Elle soutient la création contemporaine avec l'organisation d'expositions à l'Habitation Clément et la constitution d'une collection d'œuvres représentatives de la création caribéenne des dernières décennies. Elle gère d'importantes collections documentaires réunissant des archives privées, une bibliothèque sur l'histoire de la Caraïbe et des fonds iconographiques.

Elle publie aussi des ouvrages à caractère culturel et contribue à la protection du patrimoine créole avec l'aménagement d'un de l'architecture traditionnelle. Depuis 2019, la Fondation Clément gère le Mémorial de la catastrophe de 1902 - Musée Frank A. Perret dans le cadre d'une délégation de service public de la ville de Saint-Pierre (Martinique).

En première de couverture : villa Macé ou Belle-d-e-Bois à Saint-Denis

En quatrième de couverture : pont suspendu de la rivière de l'Est à Saint-Rose, chemins La Plon à Saint-Joseph et préfecture de Saint-Denis

© 2021, Éditions Hervé Chapin, Bordeaux

ISBN 9782357206069

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

**MONUMENTS**

**HISTORIQUES**

**DE**

**LA RÉUNION**

HC | ÉDITIONS  
HERVÉ  
CHOPIN



# SOMMAIRE

|    |                                                                                                                              |    |                                                                |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|----------------------------------------------------------------|
| 7  | Avant-propos, par Josée Marie Lo-Thong                                                                                       |    |                                                                |
| 9  | Richesse et fragilité des Monuments historiques de La Réunion,<br>par Clémence Préault, Carine Durand<br>et Élodie Polifroni |    |                                                                |
| 18 | Temple de l'Union Bras-Panón                                                                                                 | 58 | Hôtel de la préfecture Saint-Denis                             |
| 20 | Église Notre-Dame-des-Neiges Cilaos                                                                                          | 62 | Ancien hôtel de ville de Saint-Denis<br>Saint-Denis            |
| 22 | Maison Vally Entre-Deux                                                                                                      | 64 | Jardin de l'État et Muséum d'histoire<br>naturelle Saint-Denis |
| 24 | Chemin des Anglais<br>La Possession / Saint-Denis                                                                            | 66 | Pénitencier pour enfants<br>de l'Îlet-à-Guillaume Saint-Denis  |
| 26 | Infrastructures ferroviaires<br>La Possession / Saint-Denis                                                                  | 68 | Villa Dérmond-Barre Saint-Denis                                |
| 28 | Lazarets de La Grande Chaloupe<br>La Possession / Saint-Denis                                                                | 70 | Villa du Général ou de la Région (MADOI)<br>Saint-Denis        |
| 30 | Chapelle de l'ex-Apeca Le Tampon                                                                                             | 72 | Cheminées de Langevin Saint-Joseph                             |
| 32 | Maison Martin-Valliamée Saint-André                                                                                          | 74 | Église du Sacré-Cœur-de-Jésus<br>des Colimaçons Saint-Leu      |
| 34 | Caserne de gendarmerie de Beaulieu<br>Saint-Benoît                                                                           | 76 | Four à chaux Méralikan Saint-Leu                               |
| 36 | Cheminée de Beaufonds Saint-Benoît                                                                                           | 78 | Aqueduc du Gol Saint-Louis                                     |
| 38 | Église Sainte-Anne Saint-Benoît                                                                                              | 80 | Temple Pendali du Gol Saint-Louis                              |
| 40 | Caserne Lambert Saint-Denis                                                                                                  | 82 | Cimetière marin Saint-Paul                                     |
| 42 | Cathédrale de Saint-Denis Saint-Denis                                                                                        | 84 | Domaine de Villèle Saint-Paul                                  |
| 44 | Couvent des Brises Saint-Denis                                                                                               | 86 | Chapelle Pointue Saint-Paul                                    |
| 46 | Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture<br>et de la Forêt Saint-Denis                                                  | 88 | Église et fontaine de la Vierge Saint-Paul                     |
| 48 | Domaine de Beaubassin Saint-Denis                                                                                            | 90 | Hangar Fillod Saint-Paul                                       |
| 50 | Église Notre-Dame-de-la-Délivrance<br>Saint-Denis                                                                            | 92 | Poudrière Saint-Paul                                           |
| 54 | Fortin de La Redoute Saint-Denis                                                                                             | 94 | Théâtre de plein air Saint-Paul                                |
| 56 | Ancien hôpital militaire Saint-Denis                                                                                         | 96 | Cheminée du Baril Saint-Philippe                               |
|    |                                                                                                                              | 98 | Bassin de radoub Saint-Pierre                                  |

|     |                                                         |
|-----|---------------------------------------------------------|
| 100 | Domaine de La Vallée Saint-Pierre                       |
| 102 | Entrepôts Kervéguen Saint-Pierre                        |
| 104 | Hôtel de ville de Saint-Pierre Saint-Pierre             |
| 106 | Lavoir de Casabona Saint-Pierre                         |
| 108 | Maison Orré Saint-Pierre                                |
| 110 | Marché de Saint-Pierre Saint-Pierre                     |
| 112 | Église paroissiale de Sainte-Marie<br>Sainte-Marie      |
| 114 | Pont suspendu de la rivière de l'Est<br>Sainte-Rose     |
| 116 | Usine sucrière de Ravine Glissante<br>Sainte-Rose       |
| 118 | Phare de Bel-Air Sainte-Suzanne                         |
| 120 | Église Saint-Martin Salazie                             |
| 122 | Guétalis des villas Barau et Lucilly<br>Salazie         |
| 124 | Monument aux morts <i>L'Âme de la France</i><br>Salazie |
| 126 | Inventaire                                              |
| 140 | Glossaire                                               |
| 142 | Bibliographie                                           |

1875

# ILE DE LA RÉUNION

Carte géométrique  
par M. LÉONARD

Échelle de 1:100,000

Paris, chez M. LÉONARD, Éditeur de la Carte

de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875

Carte de la Réunion, 1875



LEGÈNDE

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |     |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 32 | 33 | 34 | 35 | 36 | 37 | 38 | 39 | 40 | 41 | 42 | 43 | 44 | 45 | 46 | 47 | 48 | 49 | 50 | 51 | 52 | 53 | 54 | 55 | 56 | 57 | 58 | 59 | 60 | 61 | 62 | 63 | 64 | 65 | 66 | 67 | 68 | 69 | 70 | 71 | 72 | 73 | 74 | 75 | 76 | 77 | 78 | 79 | 80 | 81 | 82 | 83 | 84 | 85 | 86 | 87 | 88 | 89 | 90 | 91 | 92 | 93 | 94 | 95 | 96 | 97 | 98 | 99 | 100 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|



# Avant-propos

Cet ouvrage est le premier consacré à l'ensemble des Monuments historiques protégés de l'île et les inscrit dans le vaste corpus français d'une collection à visée nationale. Réalisée par les éditions Hervé Chopin, cette œuvre collective regroupe les textes des agents de la Conservation régionale des monuments historiques, du Service régional de l'archéologie et de l'Institut national de recherches archéologiques préventives ; autant de spécialistes qui travaillent au quotidien à la connaissance, la protection, la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine.

Si la loi relative aux Monuments historiques remonte au 31 décembre 1913, il faut attendre 1970 pour les premiers classements d'édifices réunionnais. Aujourd'hui, les 193 immeubles inscrits ou classés font de La Réunion le territoire ultramarin le plus riche en Monuments historiques protégés, ainsi distingués en raison de leur intérêt historique, artistique, architectural, mais aussi technique ou scientifique.

Ce patrimoine n'en reste pas moins d'une grande fragilité. Soumis au climat tropical et à une pression foncière croissante, aux problèmes économiques et aux effets de mode, il est en péril à plusieurs égards. Pour répondre aux enjeux de sa conservation, l'État accompagne, par son expertise et son aide financière, les propriétaires, collectivités ou privés, pour des opérations d'entretien et de restauration.

Le regard porté sur ce patrimoine participe aussi pleinement à sa conservation. Or, il est souvent méconnu et certains bâtiments résonnent douloureusement dans la mémoire collective en tant que témoins du passé colonial.

Cet ouvrage vise à faire connaître toutes les facettes d'un patrimoine qui se déploie sur seulement trois siècles mais qui se caractérise par une grande diversité typologique et stylistique, donnant à l'île de La Réunion une couleur patrimoniale unique.

Outil de valorisation au même titre que les actions menées par la DAC pour déployer les labels du ministère de la Culture sur le territoire (*Villes et Pays d'art et d'histoire*, *Architecture contemporaine*, *Jardin remarquable*) et les manifestations nationales, comme les *Journées européennes du patrimoine* ou les *Rendez-vous aux jardins*, nous espérons qu'il permettra aux Réunionnais ou aux touristes de passage de découvrir ou redécouvrir ces traces d'une histoire à la fois régionale, nationale et tout simplement humaine dont nous sommes tous dépositaires.

Josée Marie Lo-chong  
Directrice des Affaires culturelles de La Réunion



*Domaine du Grand Havier, Sainte-Suzanne ; Jean-Paul Saint-Aubin, 1976.*  
© Ministère de la Culture, Inventaire général ; Région Réunion

# Richesse et fragilité des Monuments historiques de La Réunion

Clémence Pérault, Céline Durand et Élodie Polifroni

En décrivant les richesses naturelles et historiques de leur île natale dans leur ouvrage *Île enchanteée La Réunion*<sup>1</sup>, paru en 1931, Marius et Ary Leblond évoquent aussi l'idée de créer à La Réunion un service des Monuments historiques afin de préserver cette « gracieuse architecture ». En 1938, le gouverneur Léon Hippolyte Truitard crée la « commission des monuments naturels et des sites de caractère scientifique, légendaire ou pittoresque de La Réunion » (arrêté du 7 février 1938), selon le décret du 25 août 1937 sur la protection du patrimoine naturel et des biens immobiliers dans les colonies, obligeant chacune d'elles à établir une liste de monuments et de sites à protéger.

Une première liste est établie par l'architecte Eugène Beaudouin, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux de 1933 à 1968, qui effectue plusieurs missions d'expertise à travers le monde. À La Réunion en 1949, il réalise un inventaire succinct d'édifices, photographiant paysages et architectures, puis dresse dans son rapport une liste de bâtiments à protéger.

Une deuxième mission d'inventaire s'intéressant plus particulièrement aux villas créoles est confiée en 1954 à l'architecte départemental Jean Hébuard et son associé Pierre Abadie afin de préparer de futures protections au titre des Monuments historiques.

En 1961, la Commission des monuments historiques et des sites de La Réunion permet aux maires de l'île de fournir une liste de lieux qu'ils souhaitent voir protéger. Michel Debré, élu député de la première circonscription de La Réunion en 1963 et à l'initiative en 1962 avec André Malraux de la première loi de programme sur la restauration des Monuments historiques, propose l'application de la loi de 1913 sur les Monuments historiques dans les départements d'outre-mer. Cette législation va ainsi s'appliquer à partir de 1965-1966<sup>2</sup> à La Réunion. Michel Debré prépare avec l'architecte en chef des Monuments historiques Albert Chauvel des listes d'édifices à protéger pour leur intérêt artistique et historique.

Les premières protections au titre des Monuments historiques des départements d'outre-mer et en particulier de La Réunion sont prises en 1970 par le ministère de la Culture avec le classement de l'hôtel de la préfecture à Saint-Denis et de la Chapelle Pointue de Saint-Gilles-les-Hauts à Saint-Paul<sup>3</sup>, puis suivent en 1975 les classements de l'hôtel de ville et de la cathédrale de Saint-Denis, édifices publics et religieux du milieu du xvi<sup>e</sup> siècle au milieu du xix<sup>e</sup> siècle.

1. LEBLOND (Marius et Ary), *Île enchanteée La Réunion*, Paris, La Revue Française, coll. « Toutes nos colonies », n° 7, 1931.

2. Loi du 10 novembre 1965 et son décret d'application du 26 août 1966 étendant aux départements d'outre-mer la législation relative aux Monuments historiques.

3. La même année est classée l'église Saint-Joseph d'Incoeuron en Guyane.

Suite à la demande de la préfecture de La Réunion en 1976, une enquête de pré-inventaire est confiée par le secrétariat d'État à la Culture à Jean-Paul Saint-Aubin, chercheur de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France. Réalisée en deux mois, cette mission permet le recensement systématique de plus de 700 édifices, illustrés de 2 000 photographies. Répondant à l'urgence de la transformation architecturale de l'île dans les années 1960 et 1970, cette étude permet de dresser un constat de l'état, support pour la politique de sauvegarde du patrimoine.

Le Service départemental de l'architecture (SDA), créé en 1979, poursuit cette action de protection jusqu'en 1995, date de la constitution d'un service du patrimoine au sein de la Direction régionale des Affaires culturelles de La Réunion, elle-même créée en 1982. Le SDA, dirigé sur toute la période par l'architecte des bâtiments de France Yves Augéard, s'attache essentiellement à l'inscription et au classement de grands domaines (Grand-Hauter à Sainte-Suzanne, Vallée à Saint-Pierre), de maisons de maîtres et villas urbaines (Martin-Vallumée à Saint-André, Dénimond-Barre à Saint-Denis), ainsi qu'à des édifices religieux catholiques (chapelles du Rosaire à Saint-Louis, de l'Immaculée Conception à Saint-Denis). En 1995, La Réunion compte ainsi 45 édifices classés ou inscrits au titre des Monuments historiques.

Suite à cette nouvelle organisation, les protections se multiplient et se diversifient avec de nouvelles thématiques : patrimoine ferroviaire, hospitalier, ouvrages d'art ou encore édifices culturels hindouistes. En 2002, 33 cheminées d'usines sucrières sont inscrites au titre des Monuments historiques. En plus de ce patrimoine industriel, ont aussi été protégés dans les années 2000 des édifices militaires du *xix<sup>e</sup>* et du *xx<sup>e</sup>* siècle, du patrimoine funéraire, ainsi que des édifices emblématiques de l'architecture du *xx<sup>e</sup>* siècle.



Certes très récents, issus des trois derniers siècles, ces Monuments historiques se caractérisent par une grande diversité surtout typologique, mais aussi stylistique, qui donne toutes ses couleurs au paysage patrimonial réunionnais.

L'architecture domestique constitue de loin la typologie la plus représentée. Elle regroupe toutefois une grande variété d'édifices.

Jusqu'au milieu du *xx<sup>e</sup>* siècle, l'habitat réunionnais se composait essentiellement de cases, d'abord construites en matériaux végétaux (bambou, vachin, palme, vétiver, paille) puis en tôle sur armature de bois.

Mieux conservées, les demeures plus cossues se répartissent chronologiquement de la maison Adam de Villiers à Saint-Pierre, du *xviii<sup>e</sup>* siècle, à la villa de l'agence Jean Bossu au Brûlé, terminée en 1972. Les maisons créoles mettent initialement en œuvre des matériaux locaux, le basalte et plus couramment le bois, pour les structures, charpentes et revêtements, en planches ou bardeaux\*. S'y ajoutent des matériaux d'importation, des briques et tuiles en terre cuite qui lésaient les navires ou des marbres destinés à parer les riches demeures.

Très marquée par le néoclassicisme\*, l'architecture traditionnelle s'ouvre toutefois aux influences de l'Inde, notamment de Pondichéry, comme en attestent les maisons Deshayes ou du domaine de Vallée. La modernité s'invite dans les constructions du *xx<sup>e</sup>* siècle : l'Art déco\* dans le bow-window de la maison Martin-Vallumée (1925) ; le mouvement moderne dans la maison de l'agence Jean Bossu au Brûlé (1968-1972).

\* Les mots suivis d'un astérisque sont expliqués dans le glossaire page 180.



*Maison des Ingénieurs au Port.*

Au travers des époques et des styles, l'architecture domestique réunionnaise se caractérise par son adaptation au climat tropical, notamment ses recherches sur la ventilation naturelle transversante et la protection contre le soleil, perceptibles dans la disposition des pièces, la présence de varangues\*, de brise-soleils, de micos\*...

La localisation et la fonction des demeures introduisent un autre facteur de diversité. Se distinguent ainsi les maisons de maître des grands domaines (pourtant bien d'autres, la maison Bellier ou les demeures du Chaudron ou de la Confiance), les villas d'apparat (celle du domaine de Vallée), les villas ou maisons urbaines (nombreuses au centre de Saint-Denis : Iencot, Kichenin, Dérémont, Kalklas, Cantère, etc.), les maisons de quartier ou de village (Vily).

Dans un environnement urbain, la résidence familiale est strictement délimitée par des hauts murs maçonnés. Un portail ou « baro », encadré de piliers, relie la rue à une allée centrale qui mène à la maison et répartit les bassins et parterres du jardin d'agrément. Une cour et des dépendances (cuisine, salle de bains, logements des domestiques) occupent l'arrière de la parcelle.

Des résidences secondaires témoignent d'une mode du « changement d'air », à proximité de la capitale (ancienne maison des gouverneurs et domaine de Beauhasson à Saint-François, jardin de la Vallée heureuse au Brûlé) ou de sources thermales (villa Folio, gauchat\* des villas Lucilly et Barau à Hell-Bourg). Le patrimoine industriel est particulièrement représenté. Il se mêle souvent au patrimoine domestique, au sein de la typologie des domaines agro-industriels qui associent plantation, usine et maison de maître ; les habitations des travailleurs ayant disparu. Le domaine de Vallée en fournit probablement l'exemple le plus complet et éloquent. D'autres grands domaines ont été démembrés, comme celui de Grand-Bois dont la cheminée et la maison des directeurs sont protégées isolément.



*Domaine de Maison Rouge, à Saint-Louis.*

Il reste bien peu de vestiges de l'activité cafetière imposée par la Compagnie des Indes au *xviii*<sup>e</sup> siècle. Le domaine classé de Maison Rouge en conserve toutefois quelques souvenirs. Omniprésent, le patrimoine sucrier témoigne du développement de cette production à partir de 1783 et de son intensification au *xix*<sup>e</sup> siècle. De nombreuses cheminées signalent encore l'implantation d'usines sucrières autour de l'île, qui reste dominée par la culture de la canne. L'industrie dérivée du rhum se développe plus tardivement, durant la seconde moitié du *xix*<sup>e</sup> siècle, en raison de la législation restrictive. Souvent rattachées aux sucreries (Pleinfonds, Ravine-Grissante, Savanna, Vue-Belle), les distilleries peuvent aussi en être indépendantes (Saint-Louis). Pour faire face à la crise agricole de la fin du *xix*<sup>e</sup> siècle, quelques sucreries (Le Colosse, le domaine de la Confiance, Le Piton à Saint-Joseph, Le Baill) se reconvertissement en féculeries<sup>8</sup>, qui transforment le manioc en tapioca.

Un troisième groupe de Monuments historiques relève de l'architecture religieuse.

Si les églises et chapelles figurent parmi les premiers édifices publics construits à La Réunion et les plus imposants dans le paysage urbain, elles demeurent rares au *xviii*<sup>e</sup> siècle, en raison de l'extension des premières paroisses créées à partir des années 1720. Les églises paroissiales de Sainte-Marie et de Saint-Paul montrent qu'il s'agissait d'édifices en maçonnerie simples et austères. Au *xix*<sup>e</sup> siècle, la construction religieuse s'intensifie sur l'île, pour répondre à l'augmentation de la population et aux efforts d'évangélisation des esclaves. Elle s'inspire d'abord de l'architecture néoclassique<sup>9</sup> de la fin du *xviii*<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent la cathédrale et l'église de Saint-Benoît, avec leurs frontons<sup>10</sup> et colonnes toscanes inspirés de temples gréco-romains. À partir des années 1840, le néogothique<sup>11</sup> renouvelle l'inspiration et devient le style principal (églises Notre-Dame-de-la-Délivrance à Saint-Denis,

Saint-Louis et Notre-Dame-du-Rosaire à Saint-Louis). Parallèlement, une architecture religieuse en bois se développe dans les Hauts, mais elle est rarement conservée (église de Grand-Îlet). Au <sup>xix</sup> siècle, la construction de lieux de culte s'adapte aux courants stylistiques. En 1937, l'église Notre-Dame-des-Neiges de Cilaos illustre ainsi l'Art déco, tandis qu'en 1965, la chapelle de l'ex-Apeca est l'un des premiers exemples de l'architecture brutaliste<sup>9</sup> à La Réunion. D'autres réalisations demeurent uniques, comme le riche décor de l'église Saint-Anne où se mêlent les influences de l'océan Indien.

Les cinq temples Monuments historiques, à Bras-Panon, Saint-André, Saint-Benoît, Saint-Louis et Saint-Pierre, témoignent de la liberté religieuse reconnue aux engagés<sup>10</sup> indiens par les contrats successifs de 1828 à 1885 et de la pratique culturelle de ces travailleurs, à proximité des usines sucrières qui les employaient.

Trois cimetières inscrits au titre des Monuments historiques, à Saint-Paul, Basse-Vallée et Saint-Benoît, enrichissent ce patrimoine religieux. Dans l'intéressant cimetière de Saint-André, seul le monument funéraire de Nicole Robinet de la Serve, homme politique décédé en 1842, bénéficie de cette protection. D'autres Monuments historiques relèvent aussi du patrimoine commémoratif. Les monuments aux morts d'Hell-Bourg et de Saint-Denis perpétuent le souvenir de la guerre de 14-18, tandis que les mausolées anglais et français honorent la mémoire des morts de la bataille de La Redoute en 1810. Dans la mairie de Sainte-Rose, le monument du commodore Corbett commémore ce capitaine britannique mort au large de La Réunion.

L'architecture militaire reste assez limitée sur l'île, dont le relief offre une défense naturelle. Elle se concentre sur le littoral de Saint-Denis et Saint-Paul. Il reste bien peu de vestiges des batteries qui défendaient leurs rades à partir du <sup>xvi</sup> siècle (mur de l'ancienne batterie de Saint-Gilles et son enceinte). La défense de l'île a également nécessité l'édification de poudrâtes, à Saint-Paul en 1724, puis Saint-Denis en 1751. À proximité, le fortin de La Redoute (1756) verrouillait la communication terrestre vers l'ouest. Un parc d'artillerie complète en 1771 les installations militaires de la capitale qui concentrait l'essentiel des troupes. Implanté sur le Barachois, il est transformé dans les années 1840 pour accueillir le génie militaire, les maisons des commandants d'armes et de gendarmerie, la caserne d'artillerie. La caserne d'infanterie de marine, dite Lambert, est construite peu après, à l'ouest de la rivière.

Si le fortin de La Redoute se distingue par son architecture de basalte parfaitement taillé, les autres bâtiments militaires réservent les pierres taillées aux chaînages d'angle et aux encadrements de baies, l'essentiel de la maçonnerie noyant les moellons dans un épais mortier et les couvrant d'enduit. Ils déclinent ainsi en matériau local des modèles importés d'Europe.

Deux gendarmeries sont également protégées au titre des Monuments historiques (Saint-Pierre, second quart du <sup>xix</sup> siècle, et Saint-Benoît, 1972).

La distinction entre patrimoine civil et commercial n'est pas toujours évidente. Ainsi, des édifices construits par la Compagnie des Indes et liés à la commercialisation des productions coloniales ont été reconvertis en hôtel de ville à Saint-Pierre et en préfecture à Saint-Denis. À Saint-Leu, l'ancien magasin du Roi devient l'Hôtel des Postes.

Les bâtiments institutionnels adoptent généralement une architecture néoclassique, comme le Muséum d'histoire naturelle, édifié de 1835 à 1837 pour y accueillir le Conseil colonial, ou l'hôtel de ville de Saint-Denis (1846-1860).

Les Monuments historiques publics comptent aussi deux réalisations contemporaines, la poste centrale de Saint-Denis (1965-1965) et l'immeuble de la direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (1970).





« Boite » de protection des vestiges de l'école Saint-Charles, Saint-Pierre.

Des établissements de santé sont protégés au titre des Monuments historiques : deux anciens hôpitaux de Saint-Denis, l'un militaire du milieu du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle et l'autre colonial du début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, ainsi que la léproserie de Saint-Bernard.

Cette dernière relève aussi du patrimoine de l'enfermement protégé pour sa valeur mémorielle. Les deux lazarets de la Grande Chaloupe accueillèrent à leur arrivée les engagés en quarantaine. Le pénitencier de l'Îlet-à-Guillaume isolait les jeunes détenus, de 1864 à 1879. Utilisée pendant près de deux siècles, la prison Juliette Daudu associe des constructions du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle. L'ancien tribunal de Saint-Pierre complète ce patrimoine judiciaire.

Le patrimoine commercial est assez hétéroclite. Si le bois devait dominer dans les quartiers commerciaux, quelques bâtiments en pierre sont élevés dans les villes principales. À égaré, ils superposent les magasins et les logements des commerçants. Les anciens magasins Aubinay dans le centre de Saint-Denis et l'immeuble Beldame de Saint-Pierre en offrent des exemples du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle.

Le <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle voit aussi l'édification de grands marchés, vastes halles marchandes, à Saint-Denis, Saint-Pierre et Saint-Paul.

À ce groupe de bâtiments commerciaux appartient également l'entrepôt Kervéguen, unique vestige d'un ensemble édifié le long des rives de la rivière d'Ahod par la Compagnie des Indes.

Les infrastructures de transport marquent les paysages et l'histoire. Parmi les plus anciens, le chemin des Anglais relie Saint-Denis à La Possession à partir de 1720. Si le pont de la Ravine des Chèvres est construit dès 1754 sur le Grand Chemin reliant Saint-Benoît à la capitale, ce n'est qu'à la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle que la rivière de l'Est peut être franchie en toute sécurité, grâce à l'édification du pont suspendu par l'ingénieur Ferdinand Arnodin.

Les Monuments historiques conservent aussi l'histoire du chemin de fer construit en 1882, au travers de deux gares, des infrastructures ferroviaires de La Grande Chaloupe et d'une locomotive à vapeur Schneider de 1878. Les maisons d'anciens ingénieurs en témoignent également puisqu'elles étaient destinées au personnel affecté à la construction du chemin de fer et du port de La Réunion.

Seul le bassin de radoub du port de Saint-Pierre est protégé au titre des Monuments historiques. L'unique phare de la Réunion l'est également, de même que sa lentille Fresnel, son matériel électrique des années 1930 et un ensemble de feux marins.

D'autres Monuments historiques rappellent les grands travaux d'adduction d'eau, surtout pour l'irrigation et l'alimentation des sucreries, comme l'aqueduc du Gol, ouvrage d'art du premier canal réalisé en 1816. Le hain-boeuf évoque l'utilisation massive de l'eau de la ravine Saint-Gilles et l'acheminement des cannes par charrettes. Le lavoir de Casahona distribuant l'eau à la périphérie de Saint-Pierre.

\*\*\*

L'île réunionnaise présente un palmarès naturel vertigineux : un climat tropical avec près de 200 microclimats recensés, une pluviométrie et hygrométrie impressionnantes, un territoire balayé par des cyclones, tempêtes tropicales et vents violents, une flore luxuriante et diversifiée. Ces conditions naturelles semblent difficilement conciliables avec la préservation du patrimoine.

Les atteintes du climat tropical sur le bâti historique sont nombreuses et les pathologies récurrentes. Les remontées capillaires ainsi que les dégradations des parements<sup>87</sup> se rencontrent régulièrement. L'humidité relative, accentuée par les vents parfois violents, impactent également les couvertures des édifices qui connaissent des dégradations bien plus rapidement que sur d'autres territoires français. La végétation luxuriante envahit les maçonneries.

Les contraintes naturelles sont amplifiées par les facteurs humains, comme le manque d'entretien des bâtiments, la pression foncière sur une île en pleine expansion économique et sociale ou l'évolution des modes de vie.

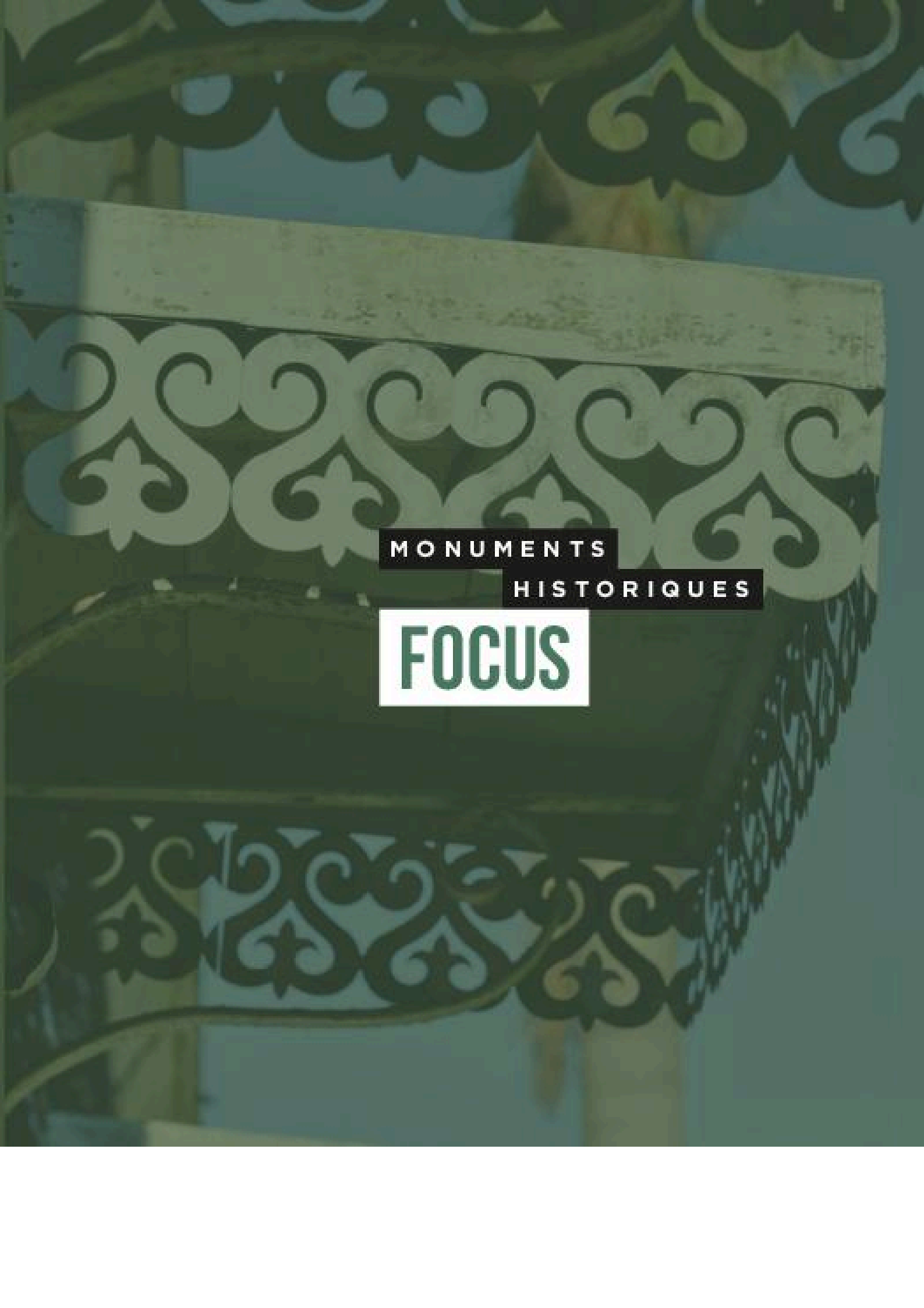
La Conservation régionale des monuments historiques relève ainsi parfois de véritables défis de préservation.

La conservation des vestiges de l'ancienne école Saint-Charles de Saint-Pierre en est un exemple très singulier et novateur. L'édifice, en partie effondré en 2015, possédait encore certains éléments de son ossature, ses façades et ses menuiseries intérieures. Une grande campagne de conservation débute en 2018, proposant un projet d'écrit : une « boîte » de madriers et polycarbonate, couverte d'une toiture, est venue protéger les vestiges de bois et assurer leur portance. Un parcours d'accès sécurisé permet aujourd'hui d'observer en toute sécurité les éléments conservés et de découvrir l'histoire de l'édifice à travers un parcours de médiation.

La maison de maître du domaine de Maison Rouge a également connu une opération d'emvergure. Sur un promontoire dégagé, en proie aux intempéries et aux vents, l'édifice était à l'abandon, menaçant de s'écrouler. La toiture était éventrée, de même que les planchers intérieurs et sa façade arrière. Sa peau de bardoux se desquamait, jonchant le jardin de lambeaux de bois. L'enjeu était donc de conserver en urgence ce bâtiment en état dramatique dans l'attente de sa restauration. En 2021, un « parapluie », composé d'un échafaudage et d'une toiture, est venu couvrir l'édifice tel un chapeau protecteur.

Le défi d'une conservation et restauration à la carte : telle pourrait être la définition de la sauvegarde du patrimoine à La Réunion, véritable laboratoire de la conservation, où la technique ancestrale s'associe à la démarche empirique. Les édifices sont particuliers, à l'image des risques encourus, et les réponses adaptées, millimétrées, parfois expérimentales.





MONUMENTS

HISTORIQUES

**FOCUS**

# Temple de l'Union

Inscription le 17 septembre 2010

Bras-Panon

Deuxième moitié du <sup>xx</sup>e siècle

La chapelle hindoue de l'Union fait partie d'un vaste domaine du même nom sur la commune de Bras-Panon.

Le paysage réunionnais a été largement façonné par les exploitations sucrières, leurs usines et leurs propriétés. Concernant celui de l'Union, il s'agissait d'un des plus importants complexes industriels de la région Est, composé de plusieurs bâtiments : maison de maître, ancien hôpital en moellons hourdés\* à la chaux, écurie, dépendances en pierre de taille, ou encore calbanons\*, les logements d'engagés\* indiens. Ces derniers arrivent massivement sur la commune, et notamment au domaine de l'Union, entre 1848 et 1933. Ainsi est construite sur le site, à la fin du <sup>xix</sup>e siècle, une chapelle indienne, dite « temple de l'Union », pour permettre le culte et les pratiques des employés.

Le site est bien ordonné au tour de deux bâtiments distincts, et clôturé par un mur maçonné de moellons de basalte, lui-même surmonté d'un chaperon\* en pointe. Deux piliers encadrent l'entrée principale et sont coiffés d'un chaperon en demi-lune.

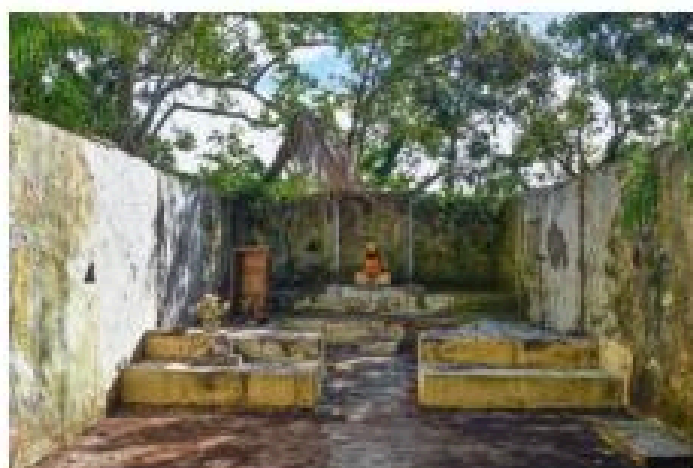
Le premier édifice, dont la façade principale est ornée de peintures traditionnelles tamoules\*, a perdu sa couverture lors d'une tempête tropicale, mais sa charpente en bois-de-fer a été conservée dans l'attente d'une restauration. Sur le devant et à l'arrière se dressent des monestarlons, ou « kalous » à La Réunion. Ces pierres de forme ovale que l'on assimile à la représentation d'un dieu sont scellées dans des blocs.

Le second bâtiment, plus modeste, est couvert d'un toit terrasse.

À l'extérieur de l'enceinte, se dressent un mât de Nargoulan\* et son pavillon coloré, exemple de syncrétisme populaire mêlant islam et hindouisme, et demandant protection et bienveillance divines.

[E.P.]

*Intérieur du temple de l'Union.  
Page de droite : détail de peinture.*





# Église Notre-Dame-des-Neiges

Inscription le 14 août 2000

Inscription du mobilier le 8 septembre 2020

Cilaos

1937-1940

Une première chapelle en bois est construite sur les hauteurs du village de Cilaos en 1858. Abîmée par les multiples cyclones et tombant en ruine, elle est remplacée par l'église Notre-Dame-des-Neiges, bâtie à partir de 1937 à l'arrière de l'ancienne église et consacrée en 1940. Ce projet est élaboré par le père Paul Antoine Julien Boiteau, directeur du séminaire de Cilaos à partir de 1928, puis curé de la paroisse de 1933 à 1947. Le programme est appuyé par l'évêque Mgr de Langavant qui visite la paroisse en 1937 et dessine une série de plans et de détails (menuiseries, fenêtres), en collaboration avec l'ingénieur communal Huet.

La construction en béton est confiée à l'entreprise Raoul Caro et financée grâce à une souscription auprès des paroissiens. La structure de l'édifice est composée d'une succession d'arches en béton qui restent apparentes à l'intérieur. Ces arches se divisent en deux nervures de voûtes pour former le plafond de la nef.

L'église Notre-Dame-des-Neiges est le plus grand édifice de style Art déco\* de l'île : le porche\* et le transept\* présentent des frontons\* à pans coupés, ornements typiques de ce courant, repris aussi dans les ouvertures. À l'intérieur, la nef est entourée d'une galerie\* intérieure cernée d'une balustrade\* en béton, ajourée du même motif d'arche à pans coupés. Le mobilier de l'église, de fabrication locale, est conçu dans le même style et décoré des mêmes ornements aux formes géométriques : panneaux et garde-corps\* de la chaire, bancs, décor du chœur.

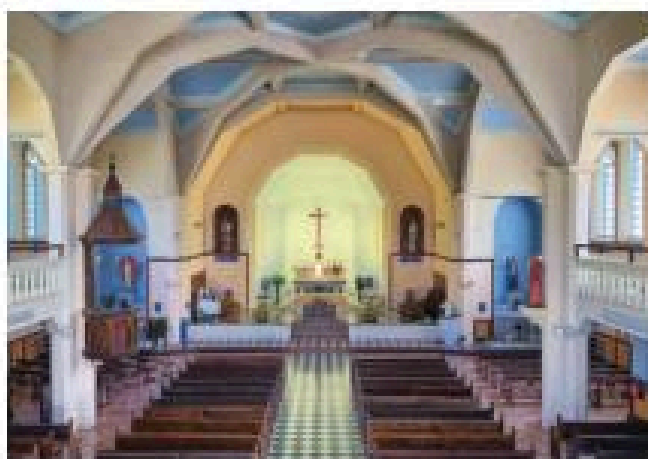
Le clocher en tour carrée, surmonté d'un clocheton octogonal à abat-son\*, s'élève à la droite de la porte d'entrée. Il abrite l'unique canillon de l'océan Indien, installé en 1995.

Sur le parvis de l'église se trouve la tombe du père Boiteau, mort en 1947 ; le monument est également édifié dans un style Art déco.

[C.P.]

*Intérieur de l'église avec  
le mobilier de style Art déco.*

*Page de droite : église  
Notre-Dame-des-Neiges  
et ramparts du cirque  
de Cilaos.*







# Maison Valy

Inscription le 21 mars 1996

Entre-Deux

1920-1925

Le territoire de l'Entre-Deux, étendu au pied du massif du Diamant, connaît les premières installations de deux familles de colons concessionnaires dans les années 1720. Il se développe au cours du <sup>xviii</sup>e siècle, devenant une localité agricole mais également un refuge de marrons. Ce village rural se structure au milieu du <sup>xix</sup>e siècle autour de l'église construite dans le bourg, puis il devient une commune en 1882. L'Entre-Deux conserve encore un habitat traditionnel composé de cases créoles en bois, de plan rectangulaire, couvertes d'un toit en pavillon, telle la maison Valy.

Cette case créole de taille modeste fut construite dans les années 1920-1925 par Romain Payet et Rémy Hoarau pour la famille de Victor Martin Nativel, propriétaire terrien. La maison de plain-pied comprend neuf pièces sur un plan massé, ainsi qu'une dépendance en bois sous-tôle à l'arrière. Elle est couverte d'une haute toiture à quatre pans de tôle, en pavillon. La façade principale en bardage\* de bois couché est précédée d'un petit auvent orné de lambrequins\*. Le dessin de ce lambrequin à motifs floraux stylisés est typique des années 1920-1930, reprenant les motifs Art déco\*. La varangue\*, sous-comble\*, intégrée à la construction, est simplement marquée par deux fins poteaux sans ornement. Les autres façades sont en bardeaux\*. Cette construction sobre est représentative de l'habitat des Hauts de La Réunion, elle se distingue toutefois par sa grille de clôture et son portail d'entrée donnant sur la rue principale du bourg.

[C.P.]

*Maison Valy depuis la rue*

*Page de droite : détail  
des menuiseries  
et lambrequins  
de la façade latérale*





# Chemin des Anglais

Inscription le 14 mars 2014

La Possession et Saint-Denis  
1730

En 1690, le gouverneur Henri Habert de Vauboulon lance l'idée d'une liaison entre Saint-Denis et La Possession. À l'époque, l'île n'est habitée que de Saint-Paul à La Possession et de Saint-Denis à Sainte-Suzanne ; entre ces deux segments, la montagne constitue un espace infranchissable. En 1730, la Compagnie des Indes reprend ce projet de jonction. Une convention est alors passée entre le conseil supérieur de l'île et deux entrepreneurs, Boisson et Muron, qui s'engagent à ouvrir en haut de la falaise une voie suffisante pour qu'hommes, chevaux et bêtes puissent passer. Soixante esclaves et deux contremaîtres sont affectés à ce chantier. Le chemin, long de 18 km, sera ensuite amélioré et pavé par l'ordonnateur Honoré de Crémont une quarantaine d'années plus tard. C'est cette voie que les Anglais emprunteront le 7 juillet 1810, depuis La Grande Chaloupe, lors de la prise de l'île. Le tronçon entre La Grande Chaloupe et La Possession, construit à la romaine, mesure 2 à 3 m de large ; il est pavé de gros blocs de pierres sèches qui protègent contre les broussailles. Sous la Restauration, cette voie sera abandonnée au profit d'abord de la construction de la route de La Montagne, qui sera terminée en 1852. Puis, la construction de la nouvelle route en corniche\* pour relier Saint-Denis et Saint-Paul et l'arrivée du chemin de fer, plus rapide, en 1882, détrônent l'usage de cette voie. Le Conseil départemental est propriétaire de ce chemin aujourd'hui très fréquenté par les randonneurs.

[C.V.-H.]

*Chemin entre Saint-Denis  
et La Grande Chaloupe.  
Page de droite : détail du pavage.*





# Infrastructures ferroviaires

Inscriptions partielles le 14 mars 2014 (tunnels ferroviaires) et le 22 octobre 1998 (gare de La Grande Chaloupe)

La Possession et Saint-Denis  
1877-1882

Afin d'accompagner le développement économique de l'île et de moderniser les transports, la décision est prise par la loi du 3 juin 1877 de créer un port à la Pointe-des-Galets et une ligne de chemin de fer reliant ce port à Saint-Pierre et Saint-Benoît. Un des ouvrages majeurs de ce chantier est le tunnel de 12 km raccordant Saint-Denis à La Grande Chaloupe, permettant le franchissement de la montagne à partir du cap Bernard. Creusé par des ouvriers réunionnais et italiens, il est alors le troisième plus long tunnel du monde lors de l'inauguration du chemin de fer de La Réunion en 1882. Un deuxième tunnel de 4 km fait la liaison entre La Grande Chaloupe et La Possession.

Le site de La Grande Chaloupe abrite également une petite gare, servant de halte pour les voyageurs lors des manœuvres des trains à l'entrée et à la sortie des tunnels. Ce bâtiment est construit selon un plan-type ; il est composé d'une salle d'attente et bureau, ainsi que d'un logement de fonction.

Le chemin de fer de La Réunion cesse son activité en 1963 ; le tronçon entre Saint-Denis et La Possession est maintenu quelques années jusqu'à l'ouverture de la route du littoral en 1976. Le matériel roulant du chemin de fer est également conservé à La Grande Chaloupe, dans les hangars jouxtant la gare. La locomotive à vapeur Schneider 030T, modèle de locomotive-tender de type 88, fabriquée en 1878 par les établissements Schneider du Creusot, est arrivée à La Réunion lors de la construction de la ligne. Elle a fonctionné pendant toute la période d'activité du chemin de fer de La Réunion et est classée au titre des Monuments historiques depuis 1994.

[C.P.]

Locomotive à vapeur Schneider 030T

Page de droite : gare de  
La Grande Chaloupe





# Lazarets de La Grande Chaloupe

Inscription le 22 octobre 1998

La Possession et Saint-Denis

xx<sup>e</sup> siècle

La ravine de La Grande Chaloupe, qui sépare les communes de La Possession et de Saint-Denis, conserve les vestiges d'un lazaret double constitué de deux ensembles, implantés le premier en bord de mer, le second en fond de vallée.

Ce complexe de quarantaine a été construit à partir de 1860 afin d'introduire la main-d'œuvre nécessaire à la production sucrière, tout en limitant les risques de contagion dans l'île. De 1863 à 1939, 41 148 engagés\*, de l'océan Indien, d'Afrique ou d'Asie, y sont surveillés, soignés, vaccinés et s'y reposent de leur voyage. Leur nombre décline dès les années 1870 puis à partir de 1882, avec la suspension de l'immigration indienne. Abandonnés après 1939, les lazarets sortent de l'ombre dans les années 1980. Perçus comme des témoignages importants de l'engagisme, ils sont inscrits au titre des Monuments historiques en 1998.

Inspirés des conceptions hygiénistes du Second Empire, les deux ensembles similaires regroupent, au sein d'un mur d'enceinte, deux longs dortoirs, un bateau-lavoir, un hôpital, un cimetière, des dépendances pour le logement du personnel et le stockage des vivres et des médicaments. Les maçonneries en pierre étaient enduites de chaux et les toitures couvertes de tuiles puis de tôle, à partir de 1900. De nombreuses baies permettaient d'aérer les intérieurs, tandis qu'un vide sanitaire isolait le plancher de l'humidité.

Depuis 2004, la restauration des lazarets associe des objectifs d'insertion à la conservation des vestiges. Pour les dortoirs du lazaret n° 2, celle-ci privilégie une approche sensible qui préserve le romantisme de ce site envahi par la végétation.

[C. D.]

*Dortoir du lazaret n°1.*

*Page de droite : lavoir  
et dortoir du lazaret n°2.*



